CERTIFICAT APTITUDE PROFESSIONNELLE

POLE DE QUALIFICATION
Maintenance

Automobile

Nautique

SUR INTERNET
http://tabarly.e-lyco.fr/

académie Nantes
Éducation nationale

Lycée Professionnel
Eric TABARLY

3 Rue Eric Tabarly - **BP 20120 - 85103 LES SABLES D'OLONNE** ☏: 02 – 51 – 95 – 10 - 00 🖷 : 02 – 51 – 21 – 32 - 72
E-mail ce.0850033Z@ac-nantes.fr

C.A.P Pôle de qualification

Conditions d'accès

Après la 3° de collège , 3° Prépa Pro ou 3° SEGPA.
Formation en 2 ans

Le cursus

Une première année de formation où est enseigné le tronc commun des matières professionnelles (Ex: le moteur commun aux deux formations).
L'enseignement général reste inchangé.
Pour la deuxième année de formation, l'élève a la choix entre:

- **Le CAP Maintenance des véhicules option voiture particulière**
- **Le CAP Réparation et entretien des embarcations de plaisance**

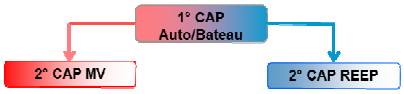

Domaine d'intervention

Le Titulaire du CAP MV ou REEP est capable de réaliser:

- **Des opérations de maintenance de 1° niveau sur des véhicules ou des embarcations.**
- **Des remplacements d'ensembles**
- **D'intervenir sur des circuits électriques , pneumatiques et hydrauliques simples.**
- **D'effectuer des réglages simples.**

Horaires hebdomadaires

Matières	Horaires hebdomadaires moyen par année
Français, histoire, géographie	4h00
Anglais	2h00
Mathématiques et sciences physiques	4h00
Education civique, juridique et sociale	1h00
Arts appliqués	1h00
Education physique et sportive	2h00
Enseignement technologique et professionnel	17h00
Travail en autonomie	Env 3h00
Total	**30h00 à 33h00**
Stage de 12 semaines pris en compte pour l'examen	

Après la formation

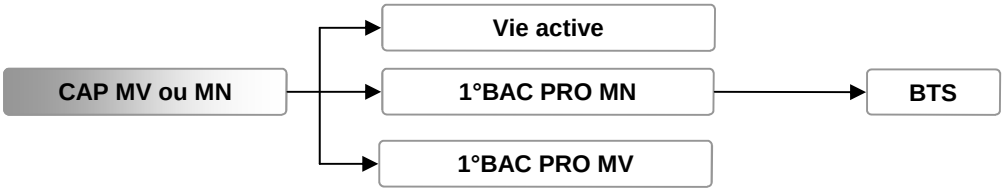

Les plus du LP Tabarly

Préparation aux permis mer
Possibilité de poursuivre en 1° BAC Pro Maintenance des Véhicules Ou 1° BAC Pro Maintenance Nautique au Lycée TABARLY (En fonction des places disponibles et des résultats scolaires)

Modalités d'inscription

Entrée en 1ère année C.A.P par commission d'affectation. Voir fiche « modalités d'inscription » ou sur le site à la rubrique « inscription »